

Inscription sur les listes électorales

Pour s'inscrire sur les listes électorales il faut :

→ Avoir au moins **18 ans**

→ Etre de **nationalité française** ou citoyen d'un état membre de l'Union Européenne

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus.

Elles sont effectives à compter du 1er mars de l'année suivante.

Vous avez donc jusqu'au 31 décembre 2006 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Pour cela, 3 possibilités s'offrent à vous :

→ **Se présenter personnellement à la mairies avec les documents suivants :**

- votre carte nationale d'identité, votre passeport ou tout autre document permettant de justifier votre identité (permis de conduire, de chasse, etc.).
- Pour justifier de la nationalité française, la carte nationale d'identité ou le passeport doivent être en cours de validité. Sinon, vous devez présenter un certificat de nationalité française et un acte de naissance, si vous êtes né en France d'un parent né en France.
- un justificatif de domicile (quittance EDF, téléphone, etc.) et une attestation d'hébergement si nécessaire.